



A Little Family

Inspirer, souffler, déconnecter

Inscription mercredis multi-activités

NOM..... PRÉNOM.....

DATE DE NAISSANCE..... GARÇON FILLE

ÉCOLE FRÉQUENTÉE.....

CLASSE.....

Parent ou responsable de l'enfant

PARENT 1 :

NOM ET PRÉNOM.....

TÉL. PORTABLE..... MAIL.....

ADRESSE.....

PARENT 2 :

NOM ET PRÉNOM.....

TÉL. PORTABLE..... MAIL.....

ADRESSE.....

Autorise la diffusion de photos de mon enfant sur les réseaux sociaux A Little Family :

OUI NON

Recommandations utiles concernant l'enfant (régime particulier, lunettes, lentilles, prothèses auditives ou dentaires, traitement médical...)

Autre personne à contacter ou autorisée à venir chercher l'enfant :

NOM ET PRÉNOM..... NOM ET PRÉNOM.....

.....

LIEN DE PARENTÉ..... LIEN DE PARENTÉ.....

TÉL..... TÉL.....

Ponctuel (si disponibilité)

MATIN APRÈS-MIDI JOURNÉE

Au mois (si disponibilité)

| | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE | JANVIER |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

À l'année (inscription prioritaire)

MATIN APRÈS-MIDI JOURNÉE

Un cours de Yoga est proposé aux enfants (+ 7 ans) de 17h à 18h (**30€/mois**) (6 places).

Je souhaite que mon enfant y participe : OUI - NON

1 - Informations et règlement

L'inscription de votre enfant ne sera validée qu'après remise de la fiche d'inscription complétée avec photo, et du règlement correspondant. Les règlements se font par chèque. L'intégralité des chèques est à remettre lors de l'inscription, encaissé chaque début de mois. A Little Family fonctionne selon le calendrier scolaire. Les stages prennent la suite à chaque période de vacances.

2-Report et annulation

Toute année commencée est due. Une demande de remboursement pour motif définitif des cours ne pourra se faire qu'en cas de force majeure (maladie prolongée, accident grave, mutation professionnelle). Aucun remboursement ne sera effectué. Une absence ponctuelle ne peut donner lieu à un rattrapage ou remboursement. Les cours ne sont pas assurés les jours fériés.

3-Respect et retards

L'élève s'engage à respecter le matériel et l'ensemble du personnel. Toute dégradation entraînera le remboursement du matériel sans bénéfice de discussion.

L'accueil et départ des enfants se fait de 8h30 à 9h30, et de 16h30 à 17h30. En cas de retard, les intervenants sont autorisés à les refuser. Les retards systématiques seront facturés.

L'entrée aux activités est interdite aux parents, sauf évènements particuliers.

4-Santé

Les enfants malades sont refusés pour éviter toute contagion ainsi que tout enfant présentant une suspicion de poux. Tenue confortable et cheveux attachés demandés.

Fait à..... Le.....

« Lu et approuvé »
Signature

Nom..... Prénom.....